

MIEUX VIVRE À
BRIGNAIS

La Vérité sur la réforme des rythmes scolaires

Nous sommes FAVORABLES à cette réforme. Nous avons voté CONTRE l'application conçue par la majorité. Explications :

Pourquoi une réforme des rythmes scolaires?

La France perd du terrain dans le classement mondial des systèmes éducatifs et, plus grave encore, les inégalités s'accroissent. La réforme est donc indispensable pour améliorer notre système et favoriser l'apprentissage des savoirs.

Une grande liberté d'action pour les communes

Le décret n'impose pas un modèle unique. La commune a le libre choix du samedi matin ou du mercredi matin, des horaires et des activités périscolaires.

Nous avons participé activement au Comité de Pilotage en 2013. Après les élections municipales, la majorité a inversé sa posi-

tion : elle est devenue CONTRE la réforme. Sa communication se résume ainsi : « ce n'est pas de notre faute ». Et au lieu de se concentrer sur l'application de la réforme, elle s'investit dans un recours judiciaire et politique contre le décret en s'associant à des maires UMP contestataires. Pourtant cette liste clamait en campagne municipale qu'elle n'avait aucune couleur politique...

Un projet au rabais

Alors que St-Genis-Laval (maire Modem) affiche un calendrier détaillé de 97 activités proposées aux élèves à la rentrée, la municipalité de Brignais indique qu'elle n'y arrive pas : les associations ne seraient pas coopératives alors qu'elles ont proposé plusieurs projets ; le délai serait trop court alors que le décret date de janvier 2013 ; le coût serait trop élevé alors que les chiffres prouvent le contraire.

Deux poids, deux mesures

En effet, la municipalité n'a pas tergiversé pour investir 573 000 € * en 2013 dans le

nouveau kiosque du parc de l'hôtel de ville à l'usage de 70 adhérents (source : M. le Maire), soit 8 000 € par adhérent. En revanche, quand il s'agit d'investir 150 € supplémentaires par enfant soit 135 000 € par an pour l'éducation de 900 enfants, la majorité annonce le projet « insoutenable financièrement » ! Nous rappelons que le coût de la réforme pour la commune représente 1 % du budget municipal et que le programme d'investissement de la majorité est de 18 millions d'euros sur 6 ans... A vous de juger l'intérêt que porte la majorité à ce projet !

Emmanuel Dossi, Christiane Constant, Philippe Bourret

* dont une partie minoritaire inconnue réservée au parking attenant

